



**CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA**

PROCESSUS DE NOMINATION À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE

**Rapport intérimaire du Comité permanent
de la Justice, des droits de la personne,
de la sécurité publique et de la protection civile**

**John Maloney, député
Président**

Sous-comité sur le processus de nomination à la magistrature fédérale

**Richard Marceau, député
Président**

Novembre 2005

**COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE, DES DROITS DE
LA PERSONNE, DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA
PROTECTION CIVILE**

PRÉSIDENT

John Maloney

VICE-PRÉSIDENT

Garry Breitkreuz

Richard Marceau

MEMBRES

Joe Comartin

L'hon. Roy Cullen

Marc Lemay

L'hon. Paul Macklin

L'hon. Judy Sgro

Myron Thompson

Vic Toews

Mark Warawa

Borys Wrzesnewskyj

GREFFIER DU COMITÉ

Diane Diotte

SERVICE D'INFORMATION ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRE

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Robin MacKay, Analyst

Philip Rosen, Principal Analyst

SOUS-COMITÉ SUR LE PROCESSUS DE NOMINATION À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE

PRÉSIDENT

Richard Marceau

VICE-PRÉSIDENTS

David McGuinty

Vic Toews

MEMBRES

Joe Comartin
Marc Lemay

L'hon. Paul Macklin
Rob Moore

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ À CETTE ÉTUDE

Garry Breitkreuz
L'hon. Ed Broadbent

Serge Ménard
Mark Warawa

GREFFIER DU SOUS-COMITÉ

Louise Hayes

SERVICE D'INFORMATION ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRE BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Robin MacKay, Analyste
Philip Rosen, Analyste principal

**LE COMITÉ PERMANENT DE LA JUSTICE, DES DROITS DE LA
PERSONNE, DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA
PROTECTION CIVILE**

a l'honneur de présenter son

DIX-HUITIÈME RAPPORT

Conformément aux ordres de renvoi du 7 juin 2005 et du 27 juin 2005 ainsi qu'au paragraphe 108(1) du Règlement, votre Comité a mis sur pied un Sous-comité et lui a donné le mandat d'étudier la procédure de nomination des juges à la magistrature fédérale et de faire des recommandations de réforme, notamment dans le but d'éliminer du processus la partisanerie politique.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Journaux de la Chambre des communes du 7 juin 2005

Conformément à l'ordre adopté le vendredi 3 juin 2005, la Chambre procède au vote par appel nominal différé sur la motion de M. Marceau (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles), appuyé par M. Côté (Portneuf—Jacques-Cartier), — Que la Chambre dénonce les récents propos du juge Michel Robert selon lesquels une discrimination basée sur l'opinion politique est acceptable dans la nomination des candidats à la magistrature fédérale et qu'elle demande au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile de créer un sous-comité spécial ayant pour mandat d'étudier la procédure de nomination des juges à la magistrature fédérale et de faire des recommandations de réforme, notamment dans le but d'éliminer du processus la partisanerie politique, avant le 31 octobre 2005.

La motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant :
POUR : 157, CONTRE : 124

ATTESTÉ

**Le greffier de la Chambre des communes
WILLIAM C. CORBETT**

Extrait des Journaux de la Chambre des communes du 27 juin 2005

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que le Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile soit autorisé à poursuivre ses délibérations concernant l'étude de la procédure de nomination des juges à la magistrature fédérale au delà du 31 octobre 2005 et à présenter son rapport final au plus tard le 15 décembre 2005.

ATTESTÉ

**La Greffière par intérim de la Chambre des communes
AUDREY O'BRIEN**

Nombre d'excellents candidats ont été nommés aux cours supérieures provinciales, aux cours d'appel et aux cours fédérales ces dernières décennies. Dans l'ensemble, les cours canadiennes inspirent le respect tant au Canada qu'à l'étranger. Le Sous-comité ne souhaite ni s'ingérer, ni dénigrer de quelque façon la grande considération dont elles jouissent.

Il reste toutefois une question à régler de manière à renforcer l'estime que beaucoup accordent à la magistrature au Canada. Le processus fédéral de nomination à la magistrature est mal connu et, par conséquent, peut sembler exposé aux abus. Le Sous-comité a donc été chargé d'étudier l'influence que peut avoir l'orientation politique ou la partisanerie sur le processus. Il a aussi été prié de formuler des propositions afin d'assurer une plus grande transparence au processus dans le but d'empêcher que la partisanerie politique joue un rôle indu et de garantir que la magistrature du Canada présente la plus grande qualité possible. À cet égard, le Sous-comité approuve la publication de la liste des membres du comité de nomination, de même que l'adoption du Code d'éthique et des Lignes directrices régissant leurs activités.

Malheureusement, le Sous-comité n'a pas eu le temps d'élaborer des propositions exhaustives en vue de la réforme du processus de nomination de juges. Il n'a donc pas pu discuter d'un certain nombre de questions importantes ni entendre certains témoins clés. Le Sous-comité aurait notamment souhaité recueillir des témoignages sur le déroulement du processus de nomination dans les provinces et entendre certains comptes rendus sur les modifications apportées au processus de nomination en Angleterre et en Afrique du Sud.

Le Sous-comité n'a pas eu le temps de produire un rapport final, mais ses membres ont néanmoins réussi à dégager un consensus sur un certain nombre de questions. Le Sous-comité convient que la compétence des candidats doit l'emporter sur toute autre considération.

Les membres se sont entendus sur la nécessité de changements. En effet, aucun témoin ou mémoire n'a préconisé le statu quo au Canada. Les réformes proposées varient, mais tous sont d'accord pour dire que des changements s'imposent.

Les membres du Sous-comité ont également convenu de la nécessité de limiter le nombre de candidats recommandés, par opposition au système actuel où le gouvernement choisit parmi un vaste bassin de candidats. Une liste restreinte, comportant peut-être entre trois et cinq noms, offrira au ministre de la Justice des recommandations plus songées concernant les personnes jugées les plus aptes à remplir une charge donnée; cependant, cette question devra être étudiée plus à fond. Une liste restreinte permettra aussi de limiter le très vaste pouvoir discrétionnaire qu'exerce actuellement le ministre de la Justice, en plus d'atténuer l'impression que les nominations judiciaires sont influencées par des considérations politiques.

Un consensus s'est aussi dégagé sur le bien-fondé d'interviewer les candidats. Aucune raison probante ne semble avoir été avancée pour justifier le fait de ne pas interviewer les candidats à une charge aussi importante. Les entrevues seraient confidentielles afin d'assurer un échange de vues complet et honnête. Elles constitueraient d'ailleurs un bon moyen de vérifier la rectitude ainsi que la compétence professionnelle d'un aspirant juge. Les entrevues donneront aussi l'occasion aux candidats de réagir aux éventuelles observations défavorables formulées au sujet de leur candidature.

Les membres du Sous-comité ont aussi convenu que le ministre de la Justice doit consulter le juge en chef de la juridiction en cause sur les besoins du tribunal visé. Le Sous-comité a entendu des témoignages sur la difficulté de tenir des procès dans la langue officielle du plaideur dans toutes les parties du Canada. Il a aussi été question du besoin de nommer parfois des juges ayant une compétence particulière. Dans les deux cas, le ministre de la Justice pourrait adresser des suggestions utiles au comité d'examen des candidatures concernant les critères recherchés chez un nouveau juge. Ainsi, un ministre pourrait souligner la nécessité de nommer un juge bilingue dans une région particulière afin que les services juridiques soient fournis dans les deux langues officielles. Par ailleurs, la représentation des sexes et la diversité ethno-culturelle sont des aspects importants, mais ceux-ci resteront toujours subordonnés à la compétence du candidat. Exception faite du type de situations décrit ci-dessus, le ministre de la Justice n'exprimera qu'exceptionnellement sa préférence pour un type particulier de juge.

Enfin, les membres se sont entendus sur la nécessité d'un système plus ouvert et transparent pour annoncer les charges vacantes. Ces annonces pourront préciser la juridiction visée, ainsi que les exigences particulières du poste. Une annonce publique permettra de générer un plus vaste bassin de candidats prêts à remplir le poste. Une liste restreinte pourra ensuite être dressée à partir de ces candidatures.

RECOMMANDATION 1

Le Sous-comité recommande que la Chambre des communes autorise le Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile à étudier en priorité, à la première session de la 39^e législature, le processus de nomination à la magistrature fédérale.

RECOMMANDATION 2

Le Sous-comité recommande que les témoignages et les documents recueillis au cours de la première session de la 38^e législature au sujet du processus de nomination à la magistrature fédérale (réunions n^{os} 2-13) soient réputés reçus par le Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile au cours de la première session de la 39^e législature.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS

Le président du Comité,

John Maloney, député

Liste des témoins

Étude sur le processus de nomination à la magistrature fédérale

<i>Organismes et individus</i>	<i>Date</i>	<i>Réunion</i>
Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale David Gourdeau Commissaire à la magistrature fédérale	03/10/2005	2
Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale Margaret-Rose Jamieson Directrice exécutive Nominations à la magistrature et conseillère juridique		
Ministère de la Justice Judith Bellis Avocate générale Services des affaires judiciaires, des cours et des tribunaux administratifs		
Ministère de la Justice Richard Ellis Avocat Services des affaires judiciaires, des cours et des tribunaux administratifs		
Ministère de la Justice Catherine McKinnon Avocate Services des affaires judiciaires, des cours et des tribunaux administratifs		
Conseil canadien des avocats de la défense William Trudell Président	24/10/2005	3
Peter McCormick Professeur Président du Département de sciences politiques, Université de Lethbridge		
Cabinet du ministre de la Justice François Giroux Conseiller à la magistrature	25/10/2005	4
Chambre des communes Irwin Cotler Ministre de la Justice		
Criminal Lawyers Association Joseph Di Luca Directeur	25/10/2005	5
Allan C. Hutchinson Professeur Osgoode Hall Law School, Université York		

The Advocates' Society
Paul Monahan
Vice-président
Commission d'étude, Société des plaideurs

The Advocates' Society
Linda Rothstein
Présidente

Jacob S. Ziegel
Professeur émérite en droit
Université de Toronto

Mary Eberts
Avocate

31/10/2005

6

Pierre Michaud
Auparavant juge en chef du Québec

Peter Russell
Professeur
Science politique, Université de Toronto

Association du Barreau canadien
Brian Tabor
Président

01/11/2005

7

Association du Barreau canadien
Tamra Thomson
Directrice
Législation et réforme du droit

Carl Baar
Professeur
Sciences politiques, Université York

Commissariat aux langues officielles
Dyane Adam
Commissaire aux langues officielles

14/11/2005

8

Commissariat aux langues officielles
Johane Tremblay
Directrice
Direction des affaires juridiques

Constance Glube
Auparavant juge en chef de la Nouvelle-Écosse

15/11/2005

9

Patrick Monahan
Doyen
Osgoode Hall Law School, Université York

Itzhak (Isaac) Zamir
Auparavant juge de la Cour suprême d'Israël
Auparavant procureur général d'Israël

21/11/2005

10

Alan Paterson
Directeur
Centre d'études juridiques professionnelles, Université de Strathclyde

22/11/2005

11

Fédération des associations de juristes d'expression française de
Common Law Inc.
Rénald Rémillard
Directeur général

22/11/2005

12

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada
Diane Côté
Directrice
Liaisons communautaires et gouvernementales

Indigenous Bar Association
Jeffery Hewitt
Président

Liste des soumissions

Étude sur le processus de nomination à la magistrature fédérale

Organisme

Association du Barreau canadien

Brun, Henri

Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale

Eberts, Mary

Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law Inc.

Indigenous Bar Association

McCormick, Peter

Ministère de la justice (Québec)

Morrissey, John

Russell, Peter

The Advocates' Society

Ziegel, Jacob S.